

Service Public de la Distribution de Gaz

Autorité concédante :



Concession: 1049

Commune(s) desservie(s)

ARRY SAISSEVAL

SOMMAIRE

Rapport Général	3
1 Les usagers de la concession	
2 Les ouvrages de la concession	
3 Les travaux et investissements	12
4 La qualité de fourniture et la sécurité	14
5 La comptabilité et les finances	16
6 Descriptif des documents informatiques annexés	18
7 Annexes – document papier	20

Rapport Général

0.1. <u>Principaux résultats et évènements de l'entreprise</u> concessionnaire





Conférence « Quelles énergies en 2030 ? » organisée par BFM TV lors du salon Impact PME



Julie Fazio est intervenue aux côtés du Président de l'Union des Aéroports Français. En effet, le biogaz renouvelable est un co-produit des SAF (Sustainable Aviation Fuel) pour le transport aérien : offrir un cadre réglementaire clair traduisant le soutien des pouvoirs publics est un préalable indispensable pour accompagner la décarbonation de la filière des gaz liquides et l'industrie naissante des biogaz et biocarburants renouvelables.

Concertation nationale sur l'énergie et le climat (SNBC – Stratégie Nationale Bas-Carbone / PPE 3 – Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) ouverte par l'État

Antargaz demande de **garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie des territoires hors réseaux** et de **soutenir la transition énergétique des consommateurs** de gaz liquides grâce au développement du biopropane.

Pour réussir la transition énergétique des territoires ruraux et préserver leur mix énergétique, notre filière propose d'inscrire un objectif de 1,7 TWh d'incorporation de biopropane au sein de la PPE (horizon 2033) pour atteindre un minimum de 10% de biogaz liquides.



Notre client, chef d'établissement du lycée Notre-Dame dans les Pyrénées-Atlantiques (64), explique son choix de passer du fioul au propane en se raccordant au réseau Antargaz : une belle mise en avant !





antargaz



Jeudi 30 janvier 2025







Des solutions écologiques et économiques grâce au solaire



Vous souhaitez valoriser votre foncier et/ou vos bâtiments communaux tout en répondant aux obligations réglementaires (Loi APER n°2023-175 du 10 mars 2023), AntarSolaire est en mesure de vous proposer des solutions économiques et écologiques grâce au solaire :



Les ombrières pour les parkings existants de 70 places minimum. Une construction innovante pour produire de l'électricité et abriter les aires de stationnement du soleil et des intempéries.



L'installation d'une centrale au sol, sur vos sites artificialisés, pollués ou délaissés offre une possibilité de reconversion pertinente.



La rénovation de toitures vétustes avec l'installation de panneaux photovoltalques valorise vos bâtiments existants avec un minimum de 1600 m² de couverture exploitable.

Courrier adressé aux Mairies équipées d'un réseau de gaz sous DSP avec coordonnées d'un interlocuteur dédié Antargaz.



Au 31 décembre 2024, ANTARGAZ alimente 173 communes au niveau national, concédés au travers de 94 contrats de concessions avec 23 syndicats d'énergie et 9 communes en direct.

Aujourd'hui, 11 communes sont équipées d'un réseau de gaz naturel appartenant à ANTARGAZ.



ANTARGAZ exploite près de 319 km de réseaux. De nouvelles canalisations ont été posées pour alimenter des nouveaux clients en extension.

Nous comptabilisons aujourd'hui 8038 points de consommations sur nos réseaux publics.

ANTARGAZ a distribué et fourni 89,67 GWh de gaz et a acheminé 15,95 GWh de gaz naturel sur ses réseaux de distribution publique en 2024.

1.1. Perspectives d'évolution du service se rapportant à la concession

Antargaz ; Une équipe à votre écoute

ANTARGAZ continue de développer en 2024 ses réseaux de distribution existants dans le cadre de la densification en ciblant ses actions sur les branchements sans consommation de gaz. Des opérations de communications dans les bulletins municipaux, d'enquêtes, de mailing ou de campagne d'appels sortants sont mises en place avec les mairies.

La proximité avec les mairies nous permet de saisir toutes opportunités d'extensions lors des effacements de réseaux.





1.2. Vos interlocuteurs au sein d'ANTARGAZ

Pour répondre à vos attentes, les équipes d'ANTARGAZ sont organisées de la manière suivante :

■ Une représentation nationale avec le Département Réseaux

Garant de la performance et de l'économie globale des activités du concessionnaire Responsable des investissements liés au développement des concessions Responsable de la négociation et de la gestion des contrats de concessions

■ D'un service en région

Responsable du développement des concessions
Assurant une relation au plus près des élus et des collectivités
Responsable de la construction, de l'exploitation, de la maintenance des ouvrages

Vos principaux interlocuteurs sont :

Sébastien MISSOL, Responsable Marché Immobilier Collectif & DSP

Tel: 06.72.91.82.82 - sebastien.missol@antargaz.com

Sarah NOROY. Chef de Marché Réseaux DSP

Tel: 06.85.92.71.92 - sarah.noroy@antargaz.com

Jérôme BROSSARD, Responsable Réalisation Projets

Tel: 06.09.02.41.66 - jerome.brossard@antargaz.com

1.3. Les chiffres clés en 2024 sur le territoire concédé

	année 2023
Nombre de PCE	26
Nombre d'usagers	9
Quantités d'énergie consommées en KWh	104 560
Linéaire de réseau de distribution en m	1 494
Valeur nette des ouvrages en €	83 917
Montant de la redevance R1 en €	514

Les usagers de la concession

2.1 Usagers du gaz propane DSP

2.1.1. Synthèse de l'acheminement sur la concession

	unités	année 2023	année 2024
Nombre de PCE		26	26
Nombre d'usagers		9	9
Quantités d'énergie consommées	kWh	95 975	104 560
Recettes de consommation	€	6 631	8 086

2.1.2. Synthèse des usagers « isolés »

	unités	année 2023	année 2024
Nombre d'usagers		0	0
Quantités d'énergie consommées	kWh	0	0

2.2. Usagers du gaz naturel, synthèse de l'acheminement sur la concession

	unités	année 2023	année 2024
Nombre de PCE		-	-
Nombre d'usagers		-	-
Quantités d'énergie consommées	MWh	-	-
Recettes d'acheminement	€	-	-

2.3. Les principales prestations réalisées

ANTARGAZ réalise un certain nombre de prestations à la demande des clients (distribution propane et gaz naturel) et des fournisseurs de gaz naturel (exclusivement distribution gaz naturel) :

- Des prestations couvertes par les tarifs de fourniture ou d'acheminement (intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à résiliation, ...)
- Des prestations payantes, facturées à l'acte (raccordement, mise en service, interventions pour impayés, relevés spéciaux, ...)

Prestations	unités	année 2023	année 2024
Mise en service		0	0
Mise hors service		0	0
Coupure pour impayé		0	0
Raccordement		0	0

2.4. La qualité de service, la satisfaction et les indemnisations

En 2023, l'ensemble des prestations ont été réalisées dans les délais. Aucune indemnisation n'a été reversée dans ce cadre-là.

ANTARGAZ n'a pas réalisé d'enquête de satisfaction en 2024.

2.5. La Solidarité

Traitement amiable des dossiers directement par le centre de gestion client. ANTARGAZ propose aux usagers en difficulté de paiement, la mensualisation ou l'échelonnement de la dette.

	année 2023	année 2024
Nombre de dossiers traités	0	0
Coupure pour impayé	0	0
Nombre de dossiers suivi au contentieux	0	0

2.6. Accueils, conseils et d'information des usagers

2.6.1. Brochures mises à disposition des usagers dans l'année / informations dispensées auprès du site web aux usagers

Lors de la mise en service des usagers, ANTARGAZ leur remet le livret d'accueil.

Lors de la facturation des usagers, ANTARGAZ a distribué cette année un dépliant explicatif sur la facture.

Ces documents sont joints en annexe.

2.6.2. Actions auprès des usagers pour une meilleure maîtrise énergétique

En 2024, ANTARGAZ a proposé une « Prime Energie Maîtrisée » à ses usagers pour une meilleure maîtrise énergétique.

Les primes énergies maîtrisées sont calculables directement sur le site internet ANTARGAZ.

2.6.3. Les accueils mis en place par ANTARGAZ

Accueil physique : lieu	Mairie						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.
Accueil physique : horaires (en cas de besoins)	Sur rendez-vous						
Accueil téléphonique : horaires	8h-18h	8h-18h	8h-18h	8h-18h	8h-18h		

Lors des périodes de prospection commerciale, ANTARGAZ organise une permanence en mairie, en concertation avec l'équipe municipale.

Le service de gestion de la clientèle est à l'adresse suivante :

ANTARGAZ Tours Thiers – 4 Rue Piroux 54000 NANCY

Rappel des numéros de téléphone :

- Service client : **0.974.751.751**

- Sécurité : **0801 01 07 07 (astreinte 24h/24)**

Les travaux et investissements

3.1. Le Développement de la concession

Conformément au contrat de concession, ANTARGAZ réalise à ses frais (ou avec participation de tiers le cas échéant) les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements est atteint.

Ces travaux de développement du réseau concédé consistent en la construction de nouveaux ouvrages de distribution dans les parties du territoire concédé mais non desservies.

Investissement de développement (en €HT)	année 2023	année 2024
Réseau de distribution en 1er établissement	0	0
Extension de réseau de distribution	0	0
Branchements en densification	0	0
Branchements sur extension	0	0

Quantitatif	année 2023	année 2024
Réseau de distribution en 1er établissement (en m)	0	0
Extension de réseau de distribution (en m)	0	0
Branchements en densification	0	0
Branchements sur extension	0	0

3.2. Les projets de développement de la concession

Projet		
	année	2025
Pas de projet d'extension	nb. raccordement	0
	Linéaire de réseau en m	0
	Investissement en €	0

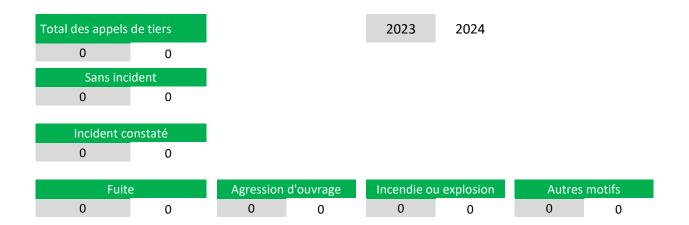
4

Les ouvrages de la concession

Commune		année 2023	année 2024
	Nombre de raccordements	9	9
Arry	Nombre de PCE	9	9
	Linéaire de réseau de distribution en m	414	414
	Nombre de raccordements	17	17
Saisseval	Nombre de PCE	17	17
	Linéaire de réseau de distribution en m	1 080	1 080

La qualité de fourniture et la sécurité

5.1. Les appels de tiers et incidents sur le réseau



5.2. Les incidents majeurs

Il n'y a pas eu d'incident majeur en 2024.

5.3. Surveillance du réseau

	année 2023	année 2024
Linéaire de réseau surveillé (en m)	1 494	1 494
Nombre de fuite détectée	0	0

5.4. Le suivi des travaux de tiers

	année 2023	année 2024
Nombre de DT reçues	11	3
Nombre de DICT reçues	7	1
Nombre de DT à proximité des ouvrages	9	3
Nombre de DICT à proximité des ouvrages	7	1

5.5. Pression, odorisation et PCS du propane

La pression de distribution est fixée à 1,5 bar, et elle est mesurable en continue en sortie de stockage par l'intermédiaire d'un manomètre.

ANTARGAZ n'effectue pas d'enregistrement des contrôles de la pression.

Aucune anomalie n'a été relevée en 2024, ni lors des livraisons sur les stockages, ni lors des contrôles annuels des réseaux.

Les approvisionnements des stockages de la concession proviennent du site de NORGAL, où les contrôles d'odorisation sont effectués par le laboratoire SGS.

Aucune anomalie relevée en 2024.

Le propane distribué sur le territoire de la concession est conforme à la norme NF M 40-002. Les approvisionnements des stockages de la concession proviennent du site de NORGAL, où les contrôles de la composition du produit sont effectués par le laboratoire SGS. Aucune anomalie relevée en 2024.

5.6. La maintenance des ouvrages de la concession

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (après défaillance), la maintenance se décline suivant deux axes :

- La surveillance, au travers d'un contrôle complet de l'ouvrage de distribution,
- L'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage.

En € HT	année 2023	année 2024
Dépenses de maintenance des ouvrages	0	0

Conformément à la réglementation, ANTARGAZ assure également un contrôle régulier des stockages de gaz propane.

	année 2023	année 2024
Nombre de stockages contrôlés	3	3

ANTARGAZ procède également, suivant la réglementation, à la vérification des dispositifs de comptage.

La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie, et de leur débit horaire. Par exemple pour le particulier, la périodicité est de 20 ans avec un compteur G4.

	année 2023	année 2024
Nombre de vérification de compteurs	0	0
Nombre de compteurs à étalonner en N+1	0	0

La comptabilité et les finances

6.1. Recettes d'énergie et autres recettes

Commune	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes de consommation en € HT	Recettes de prestation en € HT
Arry	1 158	5 166	0
Saisseval	853	2 920	0

6.2. Le patrimoine de la concession

La valeur brute est le montant investi pour construire les ouvrages.

La valeur nette est la valeur de cet ouvrage, minoré du montant des amortissements.

	année 2023	année 2024 218 774	
Valeur brute (en €)	218 774		
Valeur nette (en €)	95 237	83 917	

6.3. Compte d'exploitation

F22AM - 1049 Concession du syndicat FDE 80

Compte de résultat

		Exercice 2023	Exercice 2024
Recettes d'exploitation			
Part fixe			
Raccordements	Nombre	26	36
Clients facturés	Nombre	9	9
Abonnement (TVA : 5,5%)	€HT	1 631	2 011
Part variable			
Volume facturé	kWh	95 975	104 560
Énergie facturée (TVA : 20%)	€ HT	6 631	8 086
Prestations	€ HT	0	0
Reprises provisions depreciation comptes clients		0	0
Total des recettes d'exploitation	€ HT	8 263	10 097
Channes distribution			
Charges d'exploitation			
Personnel	€HT	2 620	2 370
Sous-traitance travaux	€HT	2 630	2 370
Sous-traitance exploitation	€HT	1 164	2 132
Entretien réparation	€HT	363	412
Achat de gaz propane	€HT	4 304	3 695
Acheminement du gaz (transport+distribution)	€HT	1 254	1 309
Stockage	€HT	1 234	1 309
Fourniture (matériels et matériaux)	€HT		
Véhicules et moyens techniques	€HT	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	€HT	6 685	8 866
Valeur nette des actifs cédés	€HT		
Provisions depreciation comptes clients	€HT	0	0
Redevance d'utilisation du domaine public/privé	€HT	380	369
Redevance versée au concédant	€HT	490	514
Impôts et taxes	€HT	0	•
Locaux et moyens logistiques	€HT		
Frais financiers	€HT		
Assurances	€HT	0	0
Poste, télécommunications et électricité	€HT	0	0
Electricité eau	€HT	0	0
Frais de structure	€HT	1 036	1 170
Frais de publicité	€HT		
Total des charges d'exploitation	€HT	18 306	20 837
Résultat d'exploitation		-10 043	-10 740

Descriptif des documents informatiques annexés

1. LES USAGERS DE LA CONCESSION

- 1.1.1 Raccordements signés en 2024
- 1.1.2 Raccordements Propane à fin décembre 2024
- 1.1.3 Usagers consommant au 31 décembre 2024
- 1.1.4 KwH consommés au 31/12/2024
- 1.1.5 Usagers isolés (solution d'attente) consommant au 31/12/2024
- 1.1.6 KwH consommés par usagers isolés au 31/12/2024
- 1.1.7 Localisation usagers isolés
- 1.1.8 Modification de contrat au 31/12/2024.

Réseaux Gaz Naturel

- 1.2.1 Raccordements signés en 2024
- 1.2.2 Raccordements Propane à fin décembre 2024
- 1.2.3 Usagers consommant au 31 décembre 2024
- 1.2.4 KwH consommés au 31/12/2024
- 1.2.5 Recettes d'acheminement
- 1.2.6 Recettes d'abonnement
- 1.3 La relève
- 1.4 Dossiers en difficulté de paiement
- 1.5 Indemnisation
- 1.6 Propane Détails prestations Propane année 2024
- 1.6 Gaz Naturel Détails des prestations Gaz Naturel année 2024
- 1.7 Réunions année 2024

2. LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- 2.1 Bilan des travaux de l'année 2024
- 2.2 Bilan des extensions 2024 (dépenses, recettes)
- 2.3 Actions de maintenance 2024
- 2.4 Coordination travaux 2024
- 2.5 Etude de rentabilité des extensions Extensions planifiées en 2025
- 2.6 Maintenance Réservoir : IP triennale, Epreuve, ICPE
- 2.7 Planning de visite des communes

3. LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

- 3.1 Quantité de réseau et Classe de Précision
- 3.2 P Liste des compteurs installés Propane
- 3.2 GN Liste des compteurs installés Gaz Naturel
- 3.3 Inventaire des vannes de coupure
- 3.4 Canalisations abandonnées dans l'exercice
- 3.5 Canalisations renouvelées dans l'exercice

4. LA QUALITE ET LA SECURITE

- 4.1.1 Liste des appels de tiers et incidents
- 4.1.2 Agressions extérieures
- 4.1.3 Incidents majeurs
- 4.1.4 Audit de contrôle des EEM et conclusions
- 4.2.1 Suivi de surveillance des réseaux en 2024
- 4.2.2 Description des fuites détectées
- 4.3.1 Réunions SDIS et communes
- 4.3.2 Réunions à destination des entreprises intervenant à proximité des réseaux gaz
- 4.3.3 Liste des réunions prévues par ANTARGAZ à destination des entreprises
- 4.3.4 DT/DICT reçues
- 4.3.5 DT/DICT émises
- 4.4.1 Listes des points de mesure de pression
- 4.5.1 Qualité produit
- 4.6 Contrôle Odorisation produit
- 4.6 Gaz Naturel

5. LA COMPTABILITE ET LES FINANCES

- 5.1 Redevance de concession 2024
- 5.2 Redevance d'occupation du Domaine Public
- 5.3 Recettes abonnement, énergie, prestations
- 5.4 Comptes de résultats.

Annexes -

- 1. Documents Clients
- 2. Inventaires physiques des ouvrages
- 3. Conventions de Terrains
- 4. Documents Contrôles et Rapports